

Fiche d'inscription saison 2026/27



+INFORMATIONS PERSONNELLES (pour création licence fédérale)

Nom de naissance : Nom d'usage :
Sexe : F / M Prénom :
Date de naissance : commune de naissance : Dpt :
Nationalité :
Adresse :
CP : Ville :
E-mail : (obligatoire)
Tél. domicile : Tél portable :

+DETAIL DES FRAIS D'INSCRIPTION (la licence FFAM est obligatoire)

LICENCE	Cotisations club	Licence FFAM pratiquant	Licence FAI compétition
Adulte plus de 18 ans	34€	52€	15€
Junior + de 14 ans et moins de 18 ans	24€	22€	15€
Cadet moins de 14 ans	16€	12€	15€
Encadrement sans critère d'âge	34€	15€	
PASSEPORT			
Découverte (validité 2 mois renouvelable 1 fois)	10€	10€	
Scolaire (convention entre club et établissement scolaire ou équivalent)	Gratuit	Gratuit	
Compétition réservé F3L/F5L, F9U et F9A/F9B (valable 1 an (année calendaire), non renouvelable)	16€	Gratuit	
Résident étranger occasionnel (validité 1 année civile, renouvelable)	34€	11€	
Résident étranger compétition (valable sur l'année civile renouvelable)	34€	Gratuit	

+RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ASSURANCE

Bénéficiaire assurance décès : Nom : Prénom : Né le :

+TYPE DE LICENCE (entourer la mention)

Loisir Compétition Non Pratiquant

+JE RECONNAIS

- Avoir pris connaissance et m'engage à respecter les statuts et règlement intérieur du club.
- Avoir été informé de mes obligations concernant la réglementation en particulier sur la formation et l'enregistrement des modèles.
- Avoir répondu non à l'ensemble des questions relatives au questionnaire de santé*

*en cas de réponse positive à une des questions. Il est conseillé de consulter son médecin et de fournir un certificat de non contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme

Je fournis le certificat médical ou je m'engagerai à le mettre en ligne dans mon espace licencié et je suis conscient que ma licence fédérale et mon assurance associée ne seront valides qu'une fois que cela sera réalisé.

Fait le

Signature

A

50, rue d'Oiseau 53100 MAYENNE Association régie par la loi 1901,
RNA : W533002071 SIRET : 823 531 876 00014



+AUTORISATION PARENTALE (à joindre obligatoirement à la demande d'inscription pour les mineurs)

Je soussigné,

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Tuteur Légal de :

Nom : Prénom :

Adresse (si différente)

Code Postal : Ville :

L'autorise à pratiquer l'aéromodélisme au sein du club

Fait le

Signature :

A :

Fiche d'inscription saison 2026/27



Mes obligations en tant que télépilote disposant d'un titre de participation de la FFAM d'aéronef sans personne à bord en catégorie vol circulaire, vol libre, planeur et aéronef radiocommandé



ENREGISTREMENT



FORMATION



ENREGISTREMENT



UNIQUEMENT
sur les sites sans AIP
et les sites non exemptés
SIGNALEMENT ÉLECTRONIQUE

Que dois-je faire ? ➔

M'enregistrer comme exploitant d'UAS

Suivre la formation télépilote

Enregistrer mes modèles

Associer mon modèle à un signalement électronique (balise)

Où faire la démarche ? ➔

Alphatango (AT)

Espace licencié FFAM ou Alphatango (AT)

Alphatango (AT)

Alphatango (AT)

Que dois-je avoir avec moi en plus de ma pièce d'identité ? ➔

L'extrait du registre papier ou pdf

Mon attestation de formation

L'extrait d'enregistrement

Que doit-il y avoir sur mon modèle ? ➔

Le numéro d'exploitant du propriétaire
FRAxxxxxxxxxx

Aucune obligation

Le numéro d'enregistrement
UAS-FR-xxxxxx

La balise signalement électronique

SAUF

pour les pratiquants en indoor et les licenciés des clubs de Nouvelle-Calédonie

SAUF

pour les modèles de moins de 800g et les moins de 14 ans

SAUF

pour les modèles de moins de 800g non équipé d'un dispositif de signalement électronique

SAUF

pour les modèles de moins de 800g et la catégorie VCC



Avec les diverses modifications réglementaires et administratives de ces dernières années, la licence FFAM pratiquant (nouvelle licence ou renouvellement) est délivrée selon les conditions suivantes :

- **Numéro d'exploitant européen d'UAS** : s'enregistrer en tant qu'exploitant d'UAS s'effectue sur le [site AlphaTango](#). Les licenciés qui pratiquent uniquement en vol indoor ne sont pas concernés ;
- **Le questionnaire de santé ou le certificat médical** : obligation de répondre au questionnaire de santé. En cas de réponse positive à au moins une question, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme est demandé ;
- **La formation télépilote** : être titulaire de la formation. Elle concerne les pilotes de plus de 14 ans qui font voler des modèles de + de 800 g ;
- **Déclarer l'honorabilité des dirigeants et encadrants.**